

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 16 mars 2021

Séance ordinaire tenue exceptionnellement à huis clos Enregistrement disponible (COVID-19)

Administration générale

Octroi de contrat à Médiation et Coaching Outaouais Inc. – Services professionnels spécialisés en ressources humaines

 Le Conseil de la MRC a résolu d'octroyer un contrat à Médiation et Coaching Outaouais Inc. pour la réalisation de services professionnels spécialisés en ressources humaines.

<u>Autorisation – Lancement d'un processus de dotation et embauche – Agent de gestion en ressources matérielles et humaines</u>

Il a été résolu par le Conseil d'autoriser le lancement d'un processus de dotation au poste d'agent de gestion en ressources matérielles et humaines et d'autoriser l'embauche suite au processus de sélection qui sera réalisé, pour entérinement ultérieur. <u>Autorisation – Lancement d'un processus de dotation et embauche – Étudiant au service de la gestion du territoire (TNO)</u>

• Une résolution a été adoptée afin d'autoriser le lancement d'un processus de dotation pour le recrutement d'un étudiant au service de la gestion du territoire, dont les principales fonctions seront dédiées à l'inspection en territoires non organisés, et d'autoriser l'embauche du candidat suite au processus de sélection qui sera réalisé, pour entérinement ultérieur.

Appui à la résolution MRC-CA-15547-12-20 de la MRC d'Antoine-Labelle – Revendications relatives au report de la vente pour taxes en 2020 en raison de la crise sanitaire

Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'appuyer la résolution MRC-CA-15547-12-20 adoptée par le Conseil de la MRC d'Antoine-Labelle afin de demander au gouvernement du Québec d'énoncer des directives permettant de reporter de façon simplifiée, au cours de l'année 2021, les ventes d'immeubles pour défaut de paiement de taxes initialement prévues pour l'année 2020 et d'interrompre la prescription des créances municipales que ces ventes visent à recouvrer

<u>Vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes – Tarification RPGL</u> Avocats pour les années 2021-2022-2023

Le Conseil de la MRC a résolu de confirmer l'octroi du mandat à RPGL Avocats pour la réalisation du processus de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes des municipalités et villes de son territoire pour les années 2021, 2022 et 2023, en respect de la tarification soumise.

Autorisation de signature – Renouvellement de l'entente de fourniture de services techniques d'inspection avec M. Robert Baillargeon – Livraison des programmes d'amélioration de l'habitat et de l'accessibilité de la Société d'habitation du Québec (SHQ)

• Il a été résolu par le Conseil de la MRC de renouveler l'entente concernant la livraison des programmes d'amélioration de l'habitat et de l'accessibilité de la SHQ intervenue avec M. Robert Baillargeon pour l'année 2021-2022 et ce à titre d'inspecteur.

<u>Engagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Contribution financière au projet déposé par Connexion Fibre Picanoc (CFP) dans le cadre du programme « Fonds pour la large bande universelle »</u>

Il a été résolu par le Conseil de la MRC de confirmer son engagement à contribuer à la structure financière du projet soumis par Connexion Fibre Picanoc dans le cadre du programme « Fonds pour la large bande universelle ».

Conseil

Modification de la résolution 2018-R-AG025 – Représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de l'Agence des forêts privées de l'Outaouais

Le Conseil de la MRC a résolu de modifier la résolution 2019-R-AG025 afin de désigner M. Dominic Lauzon, directeur de la gestion du territoire, en remplacement de monsieur le conseiller Roch Carpentier, à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de l'Agence des forêts privées de l'Outaouais.

Demande au conseil d'administration de la SOPFEU ainsi qu'au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs – Maintien de la base principale de la SOPFEU sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sans modification de ses effectifs

- Le Conseil de la MRC a résolu :
 - De demander au conseil d'administration de la SOPFEU de maintenir le statut de base principale à Maniwaki et de conserver toutes les activités qui y sont actuellement réalisées, sans modification de ses activités ni abolition ou relocalisation de postes;
 - De demander à nouveau qu'un poste soit réservé pour un représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration de la SOPFEU;
 - De demander au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,
 M. Pierre Dufour, d'intervenir afin d'empêcher tout changement à la structure qui viendrait impacter le statut actuel de la base principale de la SOPFEU à Maniwaki;
 - De mandater la préfète, Mme Chantal Lamarche, pour réaliser toutes les actions et faire toutes les représentations nécessaires auprès des autorités concernées dans ce dossier et de procéder à la création d'un comité d'urgence pour l'accompagner dans ce mandat.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

 Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC et des TNO pour les périodes du 17 février au 16 mars 2021.

Élections

<u>Élection à la préfecture 2021 – Nomination des officiers d'élection</u>

Le Conseil de la MRC autorise la nomination des officiers d'élections, dans le cadre de l'élection à la préfecture 2021, le tout tel qu'il sera confirmé par les formulaires prescrits à cet effet par le Directeur général des élections du Québec.

Gestion des ressources humaines

<u>Entérinement – Embauche de M. Patrick Gélinas Grenier – Emploi étudiant au service d'évaluation de la MRC pour la période estivale 2021</u>

Il a été résolu par le Conseil d'entériner l'embauche de M. Patrick Gélinas Grenier pour un emploi étudiant au service d'évaluation de la MRC pour la saison estivale 2021, conformément à la résolution 2021-R-AG034.

Protection policière

Note au procès-verbal - Dépôt pour information – Détermination des priorités locales 2021-2022 par le comité de Sécurité publique de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

 Dépôt pour information des priorités 2021-2022 déterminées par le comité de Sécurité publique de la MRC. Appui à la résolution 254-10-20 de la MRC de Maria-Chapdelaine – Demande de bonification des règles gouvernementales – Évaluation des chiens potentiellement dangereux dans le cadre de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens et son règlement d'application

Il a été résolu par le Conseil d'appuyer la résolution 254-10-20 adoptée par le Conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine afin de demander à la ministre de la Sécurité publique d'amender le Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens afin de reconnaître les autres expertises que celle des vétérinaires afin d'évaluer la dangerosité des chiens dans le cadre de la Loi et du Règlement d'application.

Protection contre les incendies

Adoption du rapport d'activités du MSP pour les plans de mise en œuvre du SCRSI révisé de l'an 3 (2019-2020)

 Il est résolu que le Conseil de la MRC d'adopter le rapport d'activités pour les plans de mise en œuvre du SCRSI révisé de l'an 3 (2019-2020).

Transport en commun

<u>Demande d'aide financière au ministère des Transports (MTQ) – Liaison des travailleurs – Autobus Gatineau</u>

Le Conseil de la MRC a résolu d'octroyer une aide financière au GUTACVG, pour maintenir la liaison par autocar interurbain entre Maniwaki et Gatineau/Ottawa effectuée en vertu d'un permis détenu par une société de transport privée, et de demander au MTQ d'octroyer l'aide financière prévue dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif.

<u>Demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec (MTQ) – Transport interurbain, Ligne Grand-Remous/Ottawa – Autobus Gatineau</u>

Le Conseil de la MRC a résolu d'octroyer une aide financière pour maintenir la liaison par autocar interurbain entre Grand-Remous et Ottawa effectuée en vertu d'un permis détenu par une société de transport privée et de demander au MTQ d'octroyer l'aide financière prévue dans le cadre du Programme d'aide au développement du transport collectif.

Hygiène du milieu et environnement

<u>Autorisation – Négociation d'une entente avec Kitigan Zibi Anishinabeg</u> <u>concernant le traitement par compostage des matières organiques issues</u> <u>d'une collecte de troisième voie</u>

Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser Mme Joëlle Lafrenière, directrice du service de l'hygiène du milieu – Environnement par intérim, à débuter les négociations avec Kitigan Zibi Anishinabeg concernant une entente pour le traitement par compostage des matières organiques issues d'une collecte de troisième voie.

<u>Modification de la résolution 2021-R-AG017 « Autorisation – Acquisition de boîtes pour le recyclage des masques jetables »</u>

Il est résolu par le Conseil de la MRC de modifier la résolution 2021-R-AG017 afin de remplacer « deux boîtes pour le recyclage des masques jetables » par « le nombre de boîtes nécessaires » pour en permettre l'installation dans les écoles secondaires du territoire de la MRC jusqu'à la fin de la présente année scolaire et de sensibiliser les employeurs importants de la région pour la mise en place de tels modes de récupération des masques jetables.

Adoption – Règlement 2021-353 « Modifiant le Règlement 2018-327 abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Le Conseil de la MRC a résolu d'adopter le règlement 2021-353 « Modifiant le Règlement 2018-327 abrogeant les règlements 2011-226, 2012-240, 2014-261, 2015-277 et 2015-284 ainsi que tout autre règlement relatif aux mêmes objets afin d'établir la tarification pour des services rendus à des tiers à l'Écocentre de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2021-354 « modifiant le règlement 2020-352 déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 3 du budget de la MRCVG pour les opérations de gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques et abrogeant le règlement 2019-342 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

Il a été résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2021-354 « modifiant le règlement 2020-352 déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 3 du budget de la MRCVG pour les opérations de gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques et abrogeant le règlement 2019-342 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets » tel que présenté. <u>Modification de la résolution 2020-R-AG265 – Désignation des signataires -</u> Convention d'aide financière du PTMOBC

Le Conseil de la MRC a résolu de modifier la résolution 2020-R-AG265 afin d'autoriser madame Chantal Lamarche, préfète, et madame Chantal Rondeau, directrice générale, à signer la convention d'aide financière du PTMOBC à intervenir entre la MRC et le MELCC.

Aménagement et développement

Adoption et confirmation de contribution financière – Projet de l'Assemblée Régionale de l'Outaouais

Les membres du Conseil ont résolu d'adopter le projet de l'Assemblée Régionale de l'Outaouais et de réserver un montant de 20 000 \$ pour l'année 2021 ainsi qu'une somme annuelle de 34 000 \$ pour les 4 années subséquentes à même le Fonds Région et Ruralité (projets régionaux) en guise de contribution de la MRC, conditionnellement à la disponibilité des crédits budgétaires accordés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour réévaluation dans 5 ans.

<u>Scénario retenu – Développement des kiosques touristiques sur le territoire de</u> la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

Il a été résolu par le Conseil de la MRC de confirmer sa volonté de de procéder à la construction de kiosques touristiques dans la municipalité de Low ainsi que dans la municipalité de Grand-Remous, en 2021 et d'autoriser la direction générale à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à octroyer tout contrat relatif à la construction de kiosques touristiques dans les municipalités de Low et de Grand-Remous en 2021, à même les sommes disponibles aux volets 2 et 4 et Fonds Régions et Ruralité, sous conditions.

<u>Engagements financiers du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Enveloppe 2022-2023, Volet 2 du Fonds Régions et Ruralité</u>

Le Conseil de la MRC a résolu de confirmer sa volonté de réserver un montant pour le projet « Logements en santé » ainsi que les sommes nécessaires au développement d'un kiosque touristique dans la Ville de Maniwaki, à même l'enveloppe 2022-2023 du Volet 2 du Fonds Régions et Ruralité. <u>Autorisation de participation – Protocole Porte d'entrée de Tourisme</u> <u>Outaouais, volet « Projet structurant »</u>

Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser la participation de la MRC au Protocole de Porte d'entrée de Tourisme Outaouais dans le cadre du volet « Projet structurant » afin d'établir et d'aménager le bureau multifonctionnel d'information touristique dans la municipalité de Low.

<u>Autorisation – Participation financière de la MRC au Protocole de Porte</u> d'entrée de Tourisme Outaouais, volet « Structuration de l'offre touristique »

• Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser la MRC à investir un montant dans le cadre du Protocole porte d'entrée volet « Structuration de l'offre touristique » afin de mettre en place une offre touristique qui relie les bureaux d'information touristique sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

<u>Autorisation de participation financière de la MRC – Plan de visibilité marketing de Tourisme Outaouais</u>

 Le Conseil de la MRC a résolu d'autoriser la participation financière de la MRC au plan de visibilité marketing de Tourisme Outaouais.

<u>Adoption et autorisation d'octroi de contrats – Révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)</u>

Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'adopter le budget prévisionnel de la révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC tel que présenté et d'autoriser l'octroi des contrats relatifs à la réalisation de cette démarche à même le budget octroyé par le MAPAQ, le tout en respect de la Politique d'achat et du Règlement sur la gestion contractuelle en vigueur à la MRC.

Appui à l'organisme Unis pour la faune (UPF) – Demande au ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP) – Nouveau plan de gestion du cerf de <u>Virginie</u>

Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) afin de demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois. <u>Demande au Conseil d'administration de la Maison de la culture de La Vallée-</u> de-la-Gatineau

Le Conseil de la MRC a résolu de demander au conseil d'administration de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau de lui transmettre des documents et informations, dans le dossier de la salle de spectacle.

<u>Autorisation – Aide financière pour la mise en place de panneau bleu et de la signalisation locale d'acheminement sur le tracé principal et le tracé complémentaire de la Route touristique de l'Eau-Vive</u>

Il a été résolu par le Conseil de la MRC d'autoriser l'octroi d'une aide financière, selon les recommandations formulées par le comité de gestion de la Route de l'Eau-Vive, pour la mise en place de panneau bleu et de la signalisation locale d'acheminement sur le tracé principal et le tracé complémentaire de la Route touristique de l'Eau-Vive.

<u>Certificat de conformité – Règlement no. 2020-11-001 – Municipalité de Lac Ste-Marie</u>

Les membres du Conseil de la MRC ont résolu d'approuver le règlement no. 2020-11-001 modifiant le règlement no. 92-10-02 ainsi que le plan de zonage no 78260 de la municipalité de Lac Ste-Marie afin de créer une sous zone F-136-1 et ont autorisé l'émission d'un certificat de conformité dans ce dossier.

Suivi de la résolution 2021-R-AG070 – Fonds Services Québec – Embauche d'un consultant pour le développement du projet « Le Hub – Centre de valorisation des aliments de la Vallée-de-la-Gatineau

Il a été résolu par le Conseil de la MRC de confirmer que la MRC, à titre de mandataire du projet « Le Hub – Centre de valorisation des aliments de la Vallée-de-la-Gatineau » auprès de Services Québec, délègue la mise en œuvre de ce projet à la Table de développement social de La Vallée-de-la-Gatineau et de nommer Mme Julie Jolivette, agente de liaison à la TDS, à titre de signataire de l'entente à intervenir avec Services Québec dans ce dossier.

Agriculture

Appui au projet de Centre de tri de matériaux de construction, démolition et rénovation dans la municipalité de Montcerf-Lytton – Demande d'autorisation autre qu'agricole auprès de la CPTAQ

Le Conseil de la MRC a résolu d'appuyer les démarches du promoteur, M. Roch Patry, auprès de la CPTAQ afin d'obtenir une autorisation autre qu'agricole pour le projet de centre de tri de matériaux de construction, rénovation et démolition dans la municipalité de Montcerf-Lytton, en respect des recommandations du Comité consultatif agricole.

> La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau aura lieu le mardi 20 avril 2021.

Veuillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.